

DÉCISION N° 2023-195 - B

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,

Vu le code de l'éducation, Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie Vu les statuts de l'établissement,

DÉCIDE

Article unique:

Madame Dany-Laure Lavillette est nommée responsable par intérim du service des stages au sein du pôle relations formation entreprises de l'UTC à compter du 8 décembre 2023 et ce jusqu'à la désignation du nouveau responsable du service.

Claire Rossi

Service des affaires générales

3 03-44-23-73-76

sagj@utc.fr

<u>Original</u> : <u>Copies</u> : Service des Affaires Générales

Service ou Direction concerné(e) Direction des ressources humaines

Direction des Affaires Financières

Agent comptable Intéressé(e)

Diffusion

générale